



AVIS DE PUBLICITE – VILLE D'ANGERS
En vue d'une occupation temporaire du domaine public
Place du Ralliement
Dans le cadre d'ANGERS NANTES OPERA

Objet :

Pour la 7ème édition d'Opéra sur écrans proposée aux Angevins et Angevines et à l'ensemble des habitants d'Angers Loire Métropole, le jeudi 18 juin 2026, place du Ralliement, Angers Nantes Opéra souhaite créer pour cette soirée une ambiance festive.

En diffusant gratuitement, sur un grand écran place du Ralliement, l'opéra « Robinson Crusoé », Angers Nantes Opéra organise un événement populaire et ouvert et montre que l'opéra n'est pas cet art réservé aux connaisseurs et aux spécialistes et peut se découvrir sans prérequis. C'est bien un art vivant, un art d'émotions, une expérience sensible avant d'être une pratique savante.

L'espace de restauration souhaité se trouve place du Ralliement à Angers. Le présent appel à projet concerne l'occupation d'emplacements dédiés à l'installation d'un glacier et d'une friagerie/hot-dog pour cet événement culturel en application de l'article L2111-1-1 du CGPPP et suivants.

Caractéristiques principales :

La Ville d'Angers met à disposition de l'occupant une surface dédiée à l'installation d'un **glacier (glaces, granités...) et d'une friagerie (avec la proposition de hot-dogs), place du Ralliement à Angers.**

Cette occupation devra se faire dans le respect de l'emprise réservée aux autres installations ainsi qu'au passage réservé aux services de secours.

La mise à disposition est fixée le jeudi 18 juin 2026 de 18h30 à minuit.

L'emplacement précis occupé pourra être modifié en cas de travaux d'urgence. L'occupant versera à la Ville d'Angers une redevance d'occupation du domaine public correspondant aux tarifs en vigueur.

Le mobilier et le matériel nécessaires à l'exploitation du stand sont à la charge de l'occupant. Un accès à l'électricité est prévu sur site (pas de groupe électrogène). L'occupant versera à la Ville d'Angers une redevance pour le branchement électrique correspondant aux tarifs en vigueur (forfait).

Date limite de réception des candidatures : vendredi 22 mai 2026.

Dossier à remettre par les candidats :

- Références du candidat sur des prestations comparables,
- Présentation du matériel utilisé (avec photos),
- Surface d'occupation demandée (longueur, largeur ou profondeur),
- Puissance électrique nécessaire et détail des branchements nécessaires,
- Présentation des produits avec tarifs et provenance,
- Engagement en faveur du développement durable (détails sur l'approvisionnement local, les produits locaux, les filières, la typologie de cuisine, le choix d'emballages recyclables ou réutilisables sans plastique, la gestion des déchets...).

Documents administratifs à transmettre :

- Extrait K bis de moins de 3 mois,
- Attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle,
- Carte de commerçant en cours de validité,
- Justificatif d'identité du demandeur,
- Contrat des employés le cas échéant,
- Immatriculation du véhicule utilisé,
- Attestation de formation spécifique en hygiène alimentaire,
- Attestation sur l'honneur du candidat pour justifier qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales, qu'il n'a pas fait l'objet d'interdiction de concourir, qu'il n'a pas fait l'objet d'une condamnation pénale.

Critères de choix :

La sélection des candidats se fera selon les critères suivants :

1. Proposition de **glaces, granités et frites/hot-dogs**.
2. Garantie et expérience professionnelle dans un secteur comparable,
3. Actions en faveur du développement durable
4. Capacités matérielles et humaines déployées,
5. Dimensions et l'esthétique de l'installation,
6. Tarifs pratiqués.

Suites administratives :

- Il sera délivré un permis de stationnement nominatif à l'occupant.

Conditions d'envoi :

Les candidatures sont à transmettre :

- soit par mail à apolline.ravet@ville.angers.fr,
- soit en mains propres au service Commerce,
- soit par pli recommandé avec accusé de réception à :

VILLE D'ANGERS – DIRECTION VOIRIE COMMUNAUTAIRE ET ESPACE PUBLIC – SERVICE COMMERCE
« OCCUPATION TEMPORAIRE – ANGERS NANTES OPERA 2026 »
1A boulevard du Maréchal Joffre
49020 ANGERS CEDEX 02

Renseignements complémentaires :

Tout renseignement complémentaire pourra être demandé au service Commerce – Direction Voirie Communautaire et Espace Public – tél : 02 41 05 48 86 ou par courriel : apolline.ravet@ville.angers.fr.